

# Statistiques agricoles: amélioration et information

1999/0137(COD) - 17/12/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Encarnacion REDONDO JIMENEZ (PPE/DE, Esp), le Parlement européen a approuvé la proposition de décision. Il tient à souligner que l'évolution interne de la politique agricole commune ainsi que le contexte extérieur de l'élargissement vers l'Est et l'amorce du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales plaident en faveur de l'amélioration de l'identification des besoins statistiques et de l'achèvement du cadre réglementaire en vigueur. Le Parlement demande que la poursuite du processus d'adaptation des statistiques agricoles, au-delà de 2002, puisse être décidée par le Parlement européen et le Conseil (et non par le Conseil uniquement). Il demande également que le FEOGA s'acquitte du traitement statistique des informations relatives aux paiements du FEOGA "Garantie" en rassemblant les données sur les aides, les superficies et le nombre de têtes concernées, ainsi que sur le nombre de bénéficiaires au niveau NUTS 2, en fonction du type de mesures et du montant des aides perçues.